



ENGAGEMENT MUTUALISTE

Une nouvelle ristourne
de cotisations versée
aux sociétaires

Page 3

MOBILITÉS

Nouvelle assurance
Multi-Mobilités
disponible
dès maintenant

Page 4

ÉCO-RESPONSABILITÉ

L'utilisation de
pièces recyclées
pour la réparation
de votre voiture

Page 6

GESTION DE VOS SINISTRES

Nouveau service
de suivi des sinistres
en ligne

Page 7



ASSURANCE
MULTI-MOBILITÉS,
C'EST PARTI !

INTERVIEW

Stéphane Désert,
Directeur Général
de la Mutuelle de
Poitiers Assurances



Quel bilan faites-vous de cette année et plus largement de cette période de crise sanitaire que nous traversons ?

L'année 2021 s'achève dans un contexte global encore très impacté par la crise sanitaire. Deux années maintenant qui se succèdent où la pandémie COVID-19 reste une préoccupation quotidienne en termes de santé publique mais aussi d'incidence économique, même si la Mutuelle de Poitiers est moins impactée que d'autres secteurs d'activités.

Comme de nombreuses entreprises nous sommes adaptés à cet environnement et avons essayé, avec nos agences de proximité, d'accompagner du mieux possible nos Sociétaires, notamment les plus fragilisés, en déployant des actions de solidarité pour les soutenir.

« C'est l'intérêt du sociétaire qui nous guide au quotidien »

Je suis fier d'annoncer que pour la 3^e année consécutive, nous avons décidé de verser à nos sociétaires une ristourne de cotisations. Nous rembourserons ainsi à nos assurés détenteurs d'un contrat Auto 3% de leurs cotisations Auto versées en 2021. Cela constitue un budget important pour la Mutuelle de Poitiers qui s'inscrit pleinement dans notre ADN mutualiste et qui illustre concrètement notre approche d'assureur responsable et solidaire, attentif au budget d'assurance de ses assurés.

On entend beaucoup parler d'inflation, d'augmentation du prix des matériaux, cela a-t-il des répercussions pour les assureurs en 2022 ?

Face à la reprise de l'inflation, qui est bien présente et qui préoccupe les Français, nous souhaitons en tant qu'assureur mutualiste contenir au

maximum l'évolution de nos tarifs, même si le coût des indemnisations a augmenté en assurance automobile, habitation, santé et prévoyance.

Face à cette tendance inflationniste des prix de consommation, nous souhaitons par exemple sensibiliser nos assurés à l'intérêt de recourir aux pièces automobiles de réemploi qui permettront de mieux maîtriser le coût des sinistres (voir page 6) et donc celui des cotisations pour l'avenir. Toutes les solutions qui permettront de maîtriser le budget assurance de nos assurés seront étudiées.

Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez pour améliorer le service aux sociétaires ?

Grâce à la fidélité de nos sociétaires et à tous ceux qui nous rejoignent chaque année, nous sommes portés par une dynamique de croissance permettant d'avoir confiance en l'avenir et de nourrir des projets d'innovation pour le bénéfice de nos Sociétaires. Vous lirez par exemple dans cette lettre le lancement d'une nouvelle offre de protection baptisée « Assurance Multi-Mobilités » (voir pages 4 et 5) et la mise en place d'un nouveau service de suivi de gestion des sinistres en ligne (page 7). Nous poursuivons nos travaux de mise en place d'une offre de prévoyance qui devrait voir le jour fin 2022, après obtention de l'agrément de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Résolument tournée vers l'avenir, la Mutuelle de Poitiers n'a qu'une priorité, répondre aux attentes de ses assurés, agir dans l'intérêt premier de ses Sociétaires.

*Je vous remercie de votre fidélité
et vous adresse mes meilleurs vœux
pour cette nouvelle année*

La proximité Mutuelle de Poitiers : un modèle d'avenir

+13 000
NOUVEAUX SOCIÉTAIRES
DEPUIS 2019



1 100
COLLABORATEURS
AU SERVICE
DES SOCIÉTAIRES



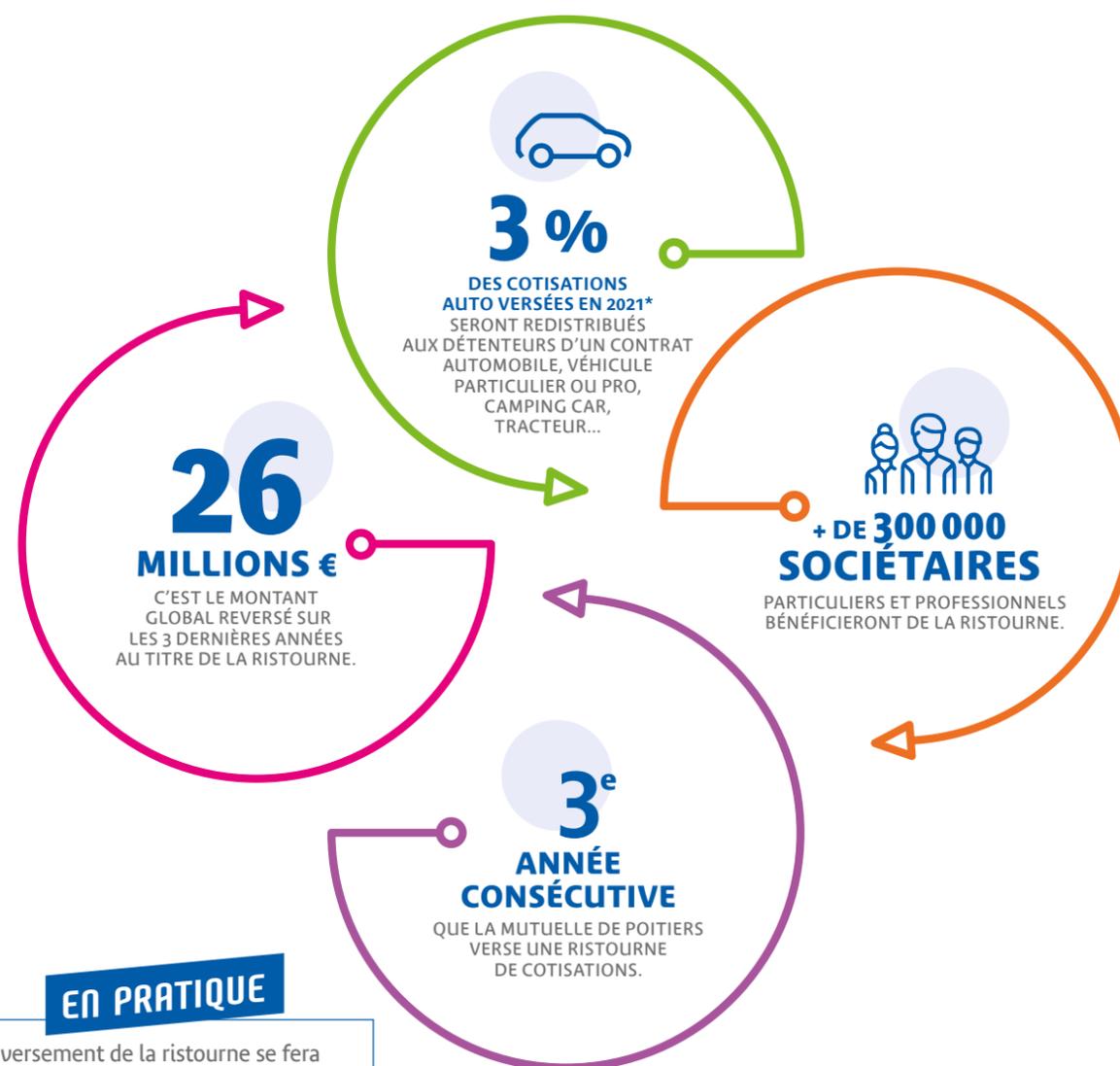
+12
NOUVELLES AGENCES
DE PROXIMITÉ EN
FRANCE DEPUIS 2019



ENGAGEMENT MUTUALISTE

Une nouvelle ristourne de cotisations versée aux Sociétaires

Pour la troisième année consécutive, la Mutuelle de Poitiers remboursera à ses Sociétaires une partie de leurs cotisations sous forme de ristourne. Ce principe de ristourne prend tout son sens dans le contexte économique et social actuel marqué par le retour de l'inflation. Bien que peu pratiqué dans le secteur de l'assurance, c'est un geste emblématique du statut mutualiste de la Mutuelle de Poitiers Assurances, une marque de reconnaissance et une bonne nouvelle pour nos Sociétaires. Ainsi, nous avons décidé cette année de **rembourser 3% des cotisations automobiles 2021 à tous les détenteurs d'un contrat automobile**. En effet, même si le coût des réparations a augmenté, le nombre de sinistres automobile a diminué du fait notamment des périodes de confinement au cours desquelles les assurés ont moins roulé.

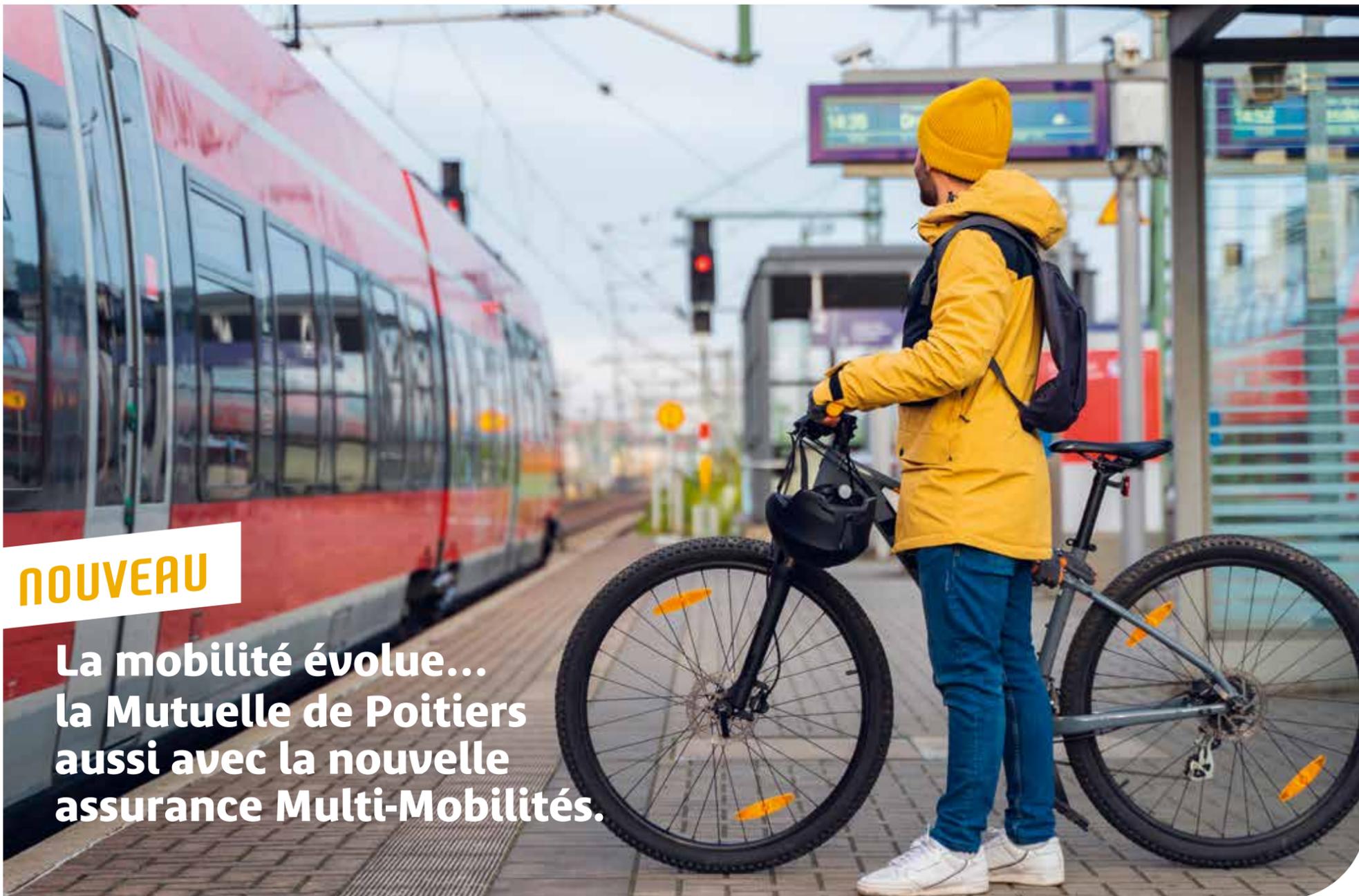


EN PRATIQUE

Le versement de la ristourne se fera au mois de février 2022 par virement bancaire ou par chèque pour ceux qui ne nous ont pas encore communiqué leur RIB.

Pour plus de facilité dans la gestion du paiement des cotisations et le versement de la ristourne, optez pour le **prélèvement automatique**.

*Hors frais et droits d'adhésion, hors taxes attentats.



NOUVEAU

La mobilité évolue... la Mutuelle de Poitiers aussi avec la nouvelle assurance Multi-Mobilités.

NOUVELLES FAÇONS DE SE DÉPLACER

Avec la crise sanitaire, la trottinette électrique, le gyropode, l'hoverboard... rencontrent un vrai succès. Compromis idéal entre le besoin de mobilité et les exigences de distanciation physique, ces Engins de Déplacement Personnels Motorisés (EDPM) ainsi que les vélos et les vélos à assistance électrique sont utilisés en substitution ou en complément des transports en commun et de la voiture.

En parallèle, de nouveaux usages dans le mode de déplacement (autopartage, covoiturage, location de véhicule...) sont constatés.

Les nouvelles mobilités sont désormais ancrées dans notre quotidien.

NOUVEAUX BESOINS, NOUVEAUX RISQUES

Avec ces nouveaux modes de déplacement, de nouveaux risques apparaissent. Le nombre d'incidents augmente (chutes, collisions, vols...). Ils peuvent impliquer des tiers, engageant ainsi de nouvelles responsabilités. C'est la raison pour laquelle la réglementation a évolué et impose aujourd'hui la souscription d'une **Responsabilité Civile (RC) obligatoire pour les EDPM**.

« Je ne savais pas
qu'il fallait une assurance
Responsabilité Civile
obligatoire pour la trottinette
électrique de ma fille. »

NOUVEAU

ASSURANCE MULTI-MOBILITÉS

Au-delà de la Responsabilité Civile obligatoire pour les EDPM, la Mutuelle de Poitiers a choisi d'apporter une réponse globale, adaptée et protectrice pour toute la famille :

- > **Un contrat d'assurance simple** qui couvre tous les nouveaux engins (EDPM, vélo et vélo à assistance électrique) et tous les nouveaux usages (covoiturage, autopartage...).
- > **Un contrat d'assurance unique** qui permet de protéger toutes les personnes d'un même foyer.
- > **Un contrat complet** qui inclut à la fois une Responsabilité Civile, une assurance dommages corporels et une assurance vol et dommages matériels.

Sécurité - Prévention

L'importance de l'équipement



Porter un casque
(obligatoire hors
agglomération)



Être équipé
de feux de position
avant et arrière,
d'un avertisseur sonore,
d'un système de freinage,
de dispositifs
rétro-réfléchissants



Mettre des gants
et des vêtements
couvrant
en cas de chute



Porter un vêtement
ou un équipement
rétro-réfléchissant



À PARTIR DE
11,16€ / MOIS*
pour nos assurés grâce
à leurs contrats
Habitation et Protection
des Accidents de la Vie
*Tarifs 2021-2022

Parlez-en
avec votre Agent



Gestion de vos sinistres : plus responsable, plus simple et toujours à vos côtés !

LE RÉEMPLOI, SOLUTION D'AVENIR RESPONSABLE

Dispositif réglementaire applicable depuis le 1^{er} janvier 2017, le réemploi des pièces détachées automobiles peine à se développer. Les gains sont pourtant perceptibles !

Réduire le coût environnemental

Choisir des Pièces de Réemploi (PRE), aussi appelées Pièces Issues de l'Economie Circulaire (PIEC), c'est réduire la production de nouvelles pièces en recyclant des pièces automobiles de qualité et en limitant les déchets.

Le recours à ce type de pièce permet, dans certains cas, de rendre économiquement réparables des véhicules qui seraient autrement voués à la destruction.

Réduire le coût des sinistres...

Face à la flambée du prix des matières premières, le recours aux pièces de réemploi présente un avantage budgétaire certain en cas de réparation automobile. Jusqu'à 60% moins chères que les pièces neuves, les Pièces de Réemploi dont la qualité et la sécurité sont garanties, permettent de réduire véritablement le coût des sinistres.

... et donc maîtriser le montant de vos cotisations

Le montant des cotisations Auto étant directement lié au coût des sinistres, l'utilisation des Pièces de Réemploi contribue à la maîtrise du budget de l'assurance Auto tout en favorisant la seconde vie des produits.

En toute sécurité

À l'exception des pièces touchant les organes de sécurité qui seront toujours neuves, la plupart des pièces sont concernées par cette réglementation : pièces de carrosserie amovibles, pièces de garnissage intérieur et de la sellerie, vitrages non collés, pièces d'optique...



EN PRATIQUE

Vous n'avez rien à faire !

Depuis le 1^{er} janvier 2017 les garagistes ont l'obligation de proposer en priorité des **Pièces Issues de l'Economie Circulaire (PIEC)**. Pour cela, ils vérifient la disponibilité de la pièce auprès de leurs partenaires.

À défaut, une pièce neuve vous sera proposée.

Notre réseau de réparateurs agréés connaît bien cette pratique. **Faites appel à eux en demandant la liste à votre Agent.**

Cette liste est aussi accessible depuis votre Espace Perso.



L'alliance de la proximité et du digital pour un service fluide et efficace

La Mutuelle de Poitiers a fait le choix de **services digitaux qui s'inscrivent dans le prolongement de la relation de proximité avec l'Agent.**

Derrière "l'Espace Perso" ou l'appli "mon Agence et moi", ce sont **les Agents et leur équipe qui conversent directement avec leurs Sociétaires** et répondent à leurs questions. Si les Agents restent les interlocuteurs privilégiés, les services en ligne offrent de l'autonomie et du confort aux assurés

qui le souhaitent avec notamment la possibilité :

- d'accéder aux remboursements santé en temps réel
- de signer des contrats depuis leur domicile
- de télécharger des attestations à tout moment
- de suivre la gestion de leur sinistre

Cette alliance de la proximité humaine et digitale, propre à la Mutuelle de Poitiers, rencontre de plus en plus d'adeptes.

NOUVEAU SUIVEZ LA GESTION DE VOS SINISTRES EN LIGNE AVEC VOTRE AGENT TOUJOURS À VOS CÔTÉS !



Grâce à ce nouveau service en ligne disponible depuis votre Espace Perso ou l'appli mobile "Mon Agence & moi", **suivez les étapes clés de la gestion de votre sinistre en temps réel et transmettez directement les pièces utiles à votre dossier.** Vous pouvez aussi contacter votre Agent qui reste votre interlocuteur privilégié et se déplace en cas de sinistre.

EN PRATIQUE

COMMENT ACTIVER VOTRE ESPACE PERSO !

1 - Connectez-vous à mutuelledepoitiers.fr
Cliquez sur "Espace Perso"

2 - Cliquez sur "Première connexion"
Complétez le formulaire à l'aide des informations disponibles sur le document qui accompagne ce magazine.

3 - Activez votre Espace Perso !
Dans l'email de confirmation, cliquez sur le lien "activer mon Espace Perso" et choisissez un mot de passe.



Enfants et personnes âgées, 1^{res} victimes des accidents de la vie



Séverine LAVAL, Responsable
Études produits au service
Assurances de Personnes.

“Les accidents occasionnés lors de la pratique de jardinage, de bricolage ou d’activités sportives représentent la troisième cause

de mortalité en France. Ces risques sont souvent sous-estimés, voire méconnus. La majorité de ces accidents surviennent pourtant au domicile.

« **Seulement 1 Français sur 2 est protégé, il faut faire mieux !** »

Savez-vous que 25% d’entre eux ont lieu dans une cuisine ?

Parce qu’un accident de la vie privée peut vite arriver, nous proposons **une solution de protection individuelle ou familiale** afin de pallier les conséquences matérielles en cas de décès ou d’invalidité. Parlez-en à votre Agent !”

LES 5 CAUSES D’ACCIDENTS DE LA VIE PRIVÉE LES PLUS FRÉQUENTES...



CHUTE



ASPHYXIE



NOYADE



INTOXICATION



BRÛLURES

... RESPONSABLES CHAQUE ANNÉE EN FRANCE DE :

11 millions

D’ACCIDENTS

20 000

MORTS

Source : Assurance Prévention

